

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture





La Commission Néerlandaise pour L'Evaluation Environnementale

SEMINAIRE-ATELIER DE FORMATION SUR LE THEME

«Méthodes et Outils d'analyse des impacts environnementaux et sociaux»

05 au 06 décembre 2017 Brazzaville, Congo

En prélude au Séminaire international sur le thème

«EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET MISE EN ŒUVRE DES CONTRIBUTIONS DETERMINEES AU NIVEAU NATIONAL (CDN) - POST-COP22»

07 au 08 décembre 2017 à Brazzaville, Congo.

Et de

La célébration du 20 ème anniversaire de la première rencontre des professionnels en étude d'impact sur l'environnement d'Afrique Subsaharienne

Sous le thème :

« Bilan et perspectives de l'évaluation environnementale en Afrique subsaharienne de 1997 à 2017»

04 décembre 2017 à Brazzaville, Congo

ANNONCE PRELIMINAIRE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Evaluation Environnementale (EE) désigne l'ensemble des démarches visant la prise en compte de l'environnement biophysique et socio-économique à toutes les échelles décisionnelles, depuis les stratégies nationales et les politiques, plans et programmes, jusqu'aux projets. La forme d'évaluation environnementale la plus connue en Afrique centrale est l'Étude d'impact environnemental et social (ÉIES) qui s'applique aux projets en cours d'instruction. De plus en plus, il est fait recours aux audits environnementaux et sociaux qui concernent les projets en cours de mise en œuvre et aux Evaluations environnementales et sociales dites stratégiques (EES) qui couvrent les politiques, plans ou programmes de développement.

Les règlementations environnementales et les directives des pays de l'Afrique centrale et de leurs partenaires techniques et financiers prescrivent le recours à l'évaluation environnementale. En pratique, depuis quelques années les études se multiplient. L'analyse de ces études montre qu'elles présentent de nombreuses difficultés relatives à l'utilisation appropriée des méthodes et outils aux différentes étapes de leur réalisation, notamment en ce qui concerne l'évaluation de l'importance des impacts. Parfois des méthodes sont annoncées mais non appliquées dans l'étude. Parfois celles appliquées, ne le sont pas convenablement.

Au total, les conclusions des rapports d'évaluation environnementale ne semblent pas souvent soutenues par des méthodologies solides.

.

C'est dans ce contexte que le Bureau régional Afrique Centrale de l'UNESCO, avec la collaboration du SEEAC et de la Commission Néerlandaise pour l'Evaluation Environnementale (CNEE), organise le présent séminaire-atelier pour outiller les acteurs de l'évaluation environnementale en vue d'un recours judicieux aux méthodes et outils appropriés lors de l'évaluation environnementale.

Ce séminaire-atelier qui se tient du 05 au 06 décembre à Brazzaville se situe en prélude au 9e séminaire international du SEEAC sous le thème «Evaluation environnementale et mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau national (CDN) - Post-COP22», du 07 au 08 décembre 2017 à Brazzaville au Congo et de la célébration du 20ème anniversaire de la première rencontre des professionnels en étude d'impact sur l'environnement d'Afrique Subsaharienne Sous le thème : « Bilan et perspectives de l'évaluation environnementale en Afrique subsaharienne de 1997 à 2017 » du 04 décembre 2017 à Brazzaville.

.

Les participants au séminaire-atelier auront l'occasion de poursuivre et approfondir les échanges avec ceux du séminaire international et pendant la célébration des 20 ans de la rencontre des professionnels francophone en étude d'impact sur l'environnement de l'Afrique subsaharienne en vue d'une meilleure consolidation de leurs capacités en la matière.

2. OBJECTIF DU SEMINAIRE ATELIER

L'objectif global du séminaire est de contribuer à un recours judicieux aux méthodes et outils appropriés aux différentes phases de réalisation de l'évaluation environnementale, notamment en ce qui concerne l'évaluation des impacts en vue d'augmenter la qualité et l'efficacité des rapports d'évaluation environnementale.

Plus spécifiquement il sera question :

- de faire la nuance entre les méthodes et outils propres à chaque discipline et les méthodes et outils de synthèse utilisés en évaluation environnementale;
- de faire une analyse critique et appliquer sur un cas d'école le recours aux outils connus : Jugement professionnel, liste de contrôle, matrice d'impacts, graphes d'effet, superposition des cartes, grille de Fecteau, analyse multicritères, évaluation des coûts environnementaux.
- de déterminer et appliquer sur un cas d'école les critères pour l'évaluation de l'importance des impacts.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont étroitement liés aux objectifs escomptés. A la fin du séminaire-atelier, les participants seront à mesure :

- de faire la nuance entre les méthodes et outils propres à chaque discipline et les méthodes et outils de synthèse utilisés en évaluation environnementale ;
- de faire une analyse critique et appliquer judicieusement les outils connus : Jugement professionnel, liste de contrôle, matrice d'impacts, graphes d'effet, superposition des cartes, grille de Fecteau, analyse multicritère, évaluation des coûts environnementaux ;
- de déterminer et appliquer des critères pertinents pour l'évaluation de l'importance des impacts.

4. PROGRAMME INDICATIF

La formation comprendra les différents modules suivants:

• Module 0 : Ouverture du séminaire ;

• Module 1 : Introduction : Définition et articulations du concept de l'Evaluation

Environnementale : nuance entre les méthodes et outils propres à chaque discipline et les méthodes et outils de synthèse utilisés en évaluation

environnementale:

Module 2 : Analyse critique et application judicieuse des outils connus en évaluation

environnementale;

Module 3 : Détermination et application des critères pour l'évaluation de l'importance des

impacts;

Module 0 : Clôture.

Ces modules sont globalement programmés ainsi qu'il suit:

Tableau 1 : Grandes lignes du programme de l'atelier de formation

Heure	Activité						
	JOUR 1						
9h00-10h00	 Module 0 : Ouverture du séminaire Ouverture de la formation par les officiels Présentation des participants et des formateurs ; Présentation du programme et de l'approche de la formation ; Identification des attentes des participants ; Identification des conditions de succès de la formation Présentation des modalités d'ordre pratique. 						
10h00- 10h30	Pause (photos de famille et divers)						
10h30– 12h00	Module 1 : Introduction						
12h00- 13h00	Module 2						
13h00-4h00	PAUSE DEJEUNER						
14h00– 17h00	Module 2 (suite)						
17h00– 17h30	Evaluation/résumé de la journée						
8h30-9h00	JOUR 2 Récapitulatif et introduction du programme de la journée						
9h00–12h00	Module 2 (suite et fin)						
12h00- 13h00	Module 3						
13h00– 14h00	PAUSE DEJEUNER						
14h00– 16h00	Module 3 (suite et fin)						
16h – 17h	Clôture						

5. PUBLICS VISES

Ce séminaire s'adresse à toutes les parties prenantes du processus d'évaluation environnementale et plus particulièrement celles directement concernées par la réalisation ou l'analyse de la qualité des rapports d'évaluation environnementale:

- Administrations en charge de la gestion du processus d'évaluation environnementale ;
- Consultants et bureaux d'études ;
- Universités et autres institutions de formation ;
- Organismes de recherche ;
- Société civile.

6. FRAIS D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation s'élève à 100.000 (cent mille) francs CFA soit environ 153 Euros par participant. Ces frais couvrent le kit du participant, les repas de midi, et les pauses cafés pendant la durée de la formation.

Les personnes désireuses de s'inscrire devront renseigner le formulaire dédié à cet effet et l'envoyer au plus tard le 15 octobre 2017 par courrier électronique aux adresses suivantes: info@seeaconline.org et aceecongo@gmail.com. Toutefois, le principe étant de « premier arrivé - premier servi », les personnes intéressées sont encouragée à s'inscrire le plus vite possible.

7. CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront confirmées après réception des frais d'inscription. Le principe applicable est celui de « Premier venu – Premier servi ». Les concernés seront informés au fur et à mesure de la confirmation de leur inscription.

8. MODE DE PAIEMENT

Chèque	e ou mandat west	ern Union – N	Money Gram	າ (153 €) f	fait à l'ordı	re du Secrét	ariat Exe	écutif pour
l'Evaluation	Environnementale	en Afrique	Centrale of	ou de l'As	ssociation	Congolaise	pour l'	Evaluation
Environneme	entale ;							
Par vire	ment ou dépôt ban	caires à l'ordr	e du Secrét	ariat Exécu	utif pour l'E	Evaluation Er	nvironnen	nentale en
Afrique Cent	rale au Compte n °	02316401015	582125 NF	C BANK CA	AMEROO	N.		
Par viren	nent ou dépôt banc	aires à l'ordre d	de l'Associat	ion Congola	aise pour l'	Evaluation E	nvironner	nentale au
Compte n° 3	3710704690817 BA	NOUE COMMI	ERCIALE IN	TERNATIO	NALE			

9. CONTACT

SEEAC

BP 30465 Yaoundé Tél. : +237 242 61 10 62

E- mail : info@seeaconline.org - www.seeaconline.org

ACEE

BP 177 Brazzaville Tel.: +242 06 641 44 89

E-mail.: aceecongo@gmail.com